Actions Jeunes en Milieu Rural

FICHE DE POSTE
ANIMATEUR JEUNESSE

1- Missions du poste :

1-1 Créer, gérer et développer un espace jeunesse à Lalinde.
1-2 Accueillir et accompagner les jeunes de plus de 11 ans dans leurs projets.
1-3 Proposer et conduire des activités dans le cadre du projet éducatif de l'AJMR.

2- Activités et tâches principales du poste :

1-1 Créer, gérer et développer un espace jeunesse à Lalinde :
- Développer le partenariat avec les différents intervenants sur le territoire (collectivités et associations).
- Veiller à la bonne gestion du local, du matériel et des équipements.
- Gérer un budget et participer aux périodes d'inscription et de promotion des activités.
- Organiser l'évaluation des actions jeunesse et rédiger des bilans d'activités.
- Participer activement aux évènements organisé par l'AJMR (Accompagnement à la scolarité, ateliers hebdomadaires, sorties, etc...).

1-2 Accueillir et accompagner les jeunes dans leurs projets :
(Dans le respect des règles de sécurité et de la réglementation relative à l'organisation d'accueil de jeunes et la mise en œuvre d'activités).

- Accueillir, informer et animer des groupes de jeunes.
- Accompagner les jeunes dans les ateliers culturels et sportifs et éco-citoyens
- Favoriser l'émergence de projets d'animation et d'information à destination des jeunes en s'appuyant sur leurs demandes et en recherchant leur implication.
- Accompagner les jeunes dans la réalisation de leurs projets (méthodologie, recherche de subventions, gestion budgétaire, etc...).

1-3 Proposer et conduire des activités dans le cadre du projet éducatif de l'AJMR :
- Mettre en œuvre le projet pédagogique et contribuer à son développement.
- Elaborer, mettre en œuvre et développer des programmes d'activités et des actions pédagogiques : préparer les temps d'animation, répertorier les matériels et matériaux nécessaires à l'activité, bâtir des séances et supports d'animation.
- Organiser et piloter des activités d'animation et de loisirs (artistiques ou manuelles) dans le cadre du projet éducatif de la collectivité : constituer des groupes, lancer et suivre les activités, respecter le déroulement de la séance, veiller à la bonne utilisation du matériel, réguler les échanges et les comportements, etc...).
- Organiser et encadrer les sorties, mini camps et séjours.

3- Relations fonctionnelles :

3-1 En interne : Relations quotidiennes avec les dirigeants de l'AJMR.
3-2 En externe : Contact permanent avec les adolescents, relations ponctuelles avec les parents, relations avec d'autres animateurs membres de structures partenaires. Coopération avec des structures privées (Education populaire, sport, culture, art, etc...).

4- Profil de poste :

4-1 Formation et qualifications souhaitées :
BPJEPS
BAFA / BAFD
PSC1 (Prévention et secours civique de niveau 1)
Permis B et véhiculé

4-2 Compétences techniques
- Connaître l'environnement et le fonctionnement d'une association, l'AJMR en particulier
- Bonnes connaissances des différents publics jeunes et des spécificités du public adolescent
- Connaissance de la réglementation relative à l'organisation d'accueil des jeunes et à la mise en œuvre d'activités
- Polyvalence dans la proposition d'activités variées
- Savoir conduire une animation avec des jeunes
- Savoir gérer un projet d'activité dans toutes ses composantes, entretenir une dynamique de projet sur un territoire, dans une structure
- Maitrise de l'outil informatique et des moyens de communication, notamment des jeunes
- Notions de psychologie et de sociologie
- Bonne connaissance des règles d'hygiène et alimentaires

4-3 Compétences relationnelles
- Qualités relationnelles et aptitude au travail en équipe
- Capacités relationnelles et sens de l'organisation
- Capacité d'écoute, d'adaptation aux publics et de gestion des conflits
- Faire preuve de pédagogie pour expliquer les règles
- Etre autonome, réactif et savoir organiser son temps de travail
- Etre accueillant, disponible, créatif et imaginatif
- Sens du service public
- Respect du devoir de réserve et du principe de discrétion professionnelle

5- Conditions et contraintes d'exercice :
- Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations du service
- Etre amené à travailler le soir et certains week-ends lors d'actions particulières
- Accompagner les jeunes lors de séjours en France et à l'étranger
- Grande disponibilité (congés hors vacances scolaires)

Contrat à Durée Indéterminée (CDI) horaires de travail : 35 heures annualisées
Poste à pourvoir à partir du 1er mars 2021. Salaire mensuel 1 769.17€ brut.
Candidature à transmettre à :